

LECCI

# L'Arsec tient conférence sur le retour d'un cerveu corsu

C'est sur notre patrimoine faunistique que s'est penchée la semaine dernière l'association pour la recherche dans le sud-est de la Corse (Arsec), en proposant une conférence sur la réintroduction du cerf corse. Celle-ci s'est déroulée comme à l'accoutumée, dans les locaux de la mairie de Lecci face à un public fidèle aux rendez-vous de l'Arsec, venu suivre les propos de Jérôme Franchi, animateur du Parc naturel régional de Corse et très impliqué depuis de nombreuses années dans le programme dédié au *Cervus elaphus corsicanus*. Le retour du cerf corse sur ses terres a été un processus de longue haleine, avec ses échecs et ses succès, sur lequel Jérôme Franchi est revenu en détail. Les efforts consentis par le PNRC pour mener à bien cette réintroduction, sont aujourd'hui à la hauteur du succès de l'opération.

## Un long processus

Alors qu'en 1850 sa présence sur l'île était forte, notamment sur la façade occidentale, la population du cerf de Corse commence à décliner au début des années 1900, pour finalement disparaître définitivement dans les années 70, victime notamment de la chasse intensive et du braconnage. Même constat en Sar-



Lâcher de cerfs en 2009 sur les hauteurs du village de Letia, en Corse-du-Sud.

(Photo Michel Luciani)

daigne, où la population, au départ très importante, s'est petit à petit effondrée. En 1970, il ne restera sur l'île voisine plus que 170 animaux. En 1975, des premiers accords corso-sardes marquent les prémices du programme de réintroduction, qui débutera en 1985, avec les quatre premiers individus capturés en Sardaigne et installés en enclos à Quenza. En 1987, quatre autres animaux viennent agrandir la famille. Deux autres enclos seront créés à Casabianda, puis

à Ania dans le Fium'Orbu. Les échanges entre la Corse et la Sardaigne se poursuivent dans les années 90.

U cerveu corsu retrouve la liberté en 1998, lors du premier lâcher de cerf dans la vallée d'Asinau sur la commune de Quenza. Un temps fort de ce programme, qui a pu être mené à bien grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs locaux.

Depuis, d'autres opérations de lâcher ont eu lieu (Chisà, Santu Petru di Venacu, Castifau), et des nouveaux projets

sont en cours, témoignant de la bonne santé de ce programme de réintroduction sur l'île.

Plus de 500 individus sont aujourd'hui en liberté et protégés sur le territoire insulaire.

Une belle histoire et une opération exemplaire, qui a suscité de nombreuses questions au sein du public auxquelles Jérôme Franchi, ravi de l'intérêt porté au sujet, a pris le temps de répondre avec passion.

**NADIA AMAR**  
namar@corsematin.com